

«Forum des citoyens suisses»

Questions à l'intention d'une éventuelle CEP-Corona du Parlement Fédéral Suisse

Dans l'inquiétude de l'avenir de la Suisse et dans le but d'améliorer les institutions démocratiques éprouvées, le «forum des citoyens suisses» a adressé le 2 mai 2020 une lettre à l'intention des membres du Conseil National et du Conseil des États visant à placer une demande d'initier une commission d'enquête parlementaire (CEP).

Le «forum des citoyens suisses» est une plateforme politique, qui donne la possibilité aux citoyens de critiquer et de mettre en cause la politique fédérale à l'entour de la « crise du Corona du printemps 2020 ». Ceci, afin d'améliorer les réactions en cas de crises futures.

La commission d'enquête parlementaire (CEP) souhaitée est priée de divulguer les contextes précis de la politique Corona du Conseil fédéral en fournissant des réponses détaillées à des questions critiques. Il est évident que l'estimation d'une telle situation critique et la définition des mesures à prendre représente un travail extrêmement exigeant de la part du gouvernement du pays. C'est pourquoi le gouvernement dispose de personnes qualifiées, qui sont en mesure d'agir de manière sereine et constructive en cas de crises drastiques.

Les dégâts sociaux et économiques, qui ont résulté des mesures décidées par le Conseil fédéral sont inestimables. Par conséquent, les citoyens ont le droit de connaître de manière détaillée les raisons pour lesquelles le Conseil fédéral et l'OFSP ont décidé un confinement considérable de la société et de l'économie.

Questionnaire à l'intention de la commission d'enquête parlementaire (CEP):

Le «forum des citoyens suisses» demande aux membres du Conseil National et du Conseil des États de répondre aux questions ci-après à l'aide d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) et de faire accessible les réponses aux citoyens.

1. Les autorités nationales chinoises ont informé l'organisation mondiale de la santé (OMS) en date du 31.12.2019 des cas de COVID-19. Quelles informations recevaient l'OFSP et le Conseil fédéral à partir du 01.01.2020 jusqu'au confinement partiel (le 16.03.2020) de la part de l'OMS, de la part des autorités sanitaires internationales, des instituts de recherche ainsi que de la part d'experts nationaux et internationaux (experts d'épidémiologie, d'infectiologie, de virologues, pneumologues, etc.) ?
2. Comment l'OFSP et le Conseil fédéral ont-ils réagi à la suite de ces informations obtenues? Les communications écrites, les notes de réunion, les protocoles et les

décisions des mesures à prendre ainsi que les instructions données à partir du 01.01.2020 sont à être rendus publics de manière complète et détaillée.

3. Le professeur Onur Boyman, directeur de la clinique d'immunologie de l'hôpital d'université de Zurich a fait publier la déclaration suivante: «*Lorsqu'au mois de décembre nous avons été informés des cas de COVID-19 de la ville chinoise de Wuhan, le virus s'était déjà répandu en Europe (Weltwoche 13.20 p. 31)* ». Quelles sont les informations concernant COVID-19 ayant été rendues accessibles à une des cliniques universitaires en Suisse au mois de décembre? Quelles sont les connaissances qu'avait l'OFSP à cette date? Quelles autres personnes étaient en connaissance de ces informations et de quelle manière a-t-on réagit?
4. En Suisse la mortalité des infectés au-dessous de 60 ans est pratiquement nulle. L'âge moyen des personnes décédées se situe auprès de 84 ans. A partir de quelle date l'OFSP et le Conseil fédéral étaient en connaissance de cette catégorie de mortalité extrêmement importante? De quelle manière cette causalité a influencé les démarches du Conseil fédéral ?
5. Quels sont les différents scénarios qui ont été discutés par le Conseil fédéral avant le 16.03.2020 relativement à un éventuel confinement? Sur quelles estimations scientifiques étaient fondées ces discussions? Pour quelles raisons le Conseil fédéral a finalement décidé un confinement considérable de la vie publique et de l'économie de la Suisse, qui nous coûtera vers la fin avril environ 80 milliards de francs ? Pourquoi finalement la plus grande majorité des groupes sans risques ont été l'objet du confinement ?
6. Le Surveillant des prix, l'ancien Conseil national Rudolf Strahm (SP), a critiqué de façon sévèrement destructive le plan de pandémie de l'OFSP (Tages-Anzeiger 21.04.2020 ; p. 8). Il a démasqué le plan étant une « irresponsabilité politique coordonnée ». Ainsi le Conseil fédéral ne disposait pas d'instrument de gestion au début de la crise. A quelle date le Conseil fédéral a-t-il constaté des lacunes du plan de la pandémie? Quelles modifications ont été effectuées au sein du plan de pandémie dans la période du 01.01.2020-16.03.2020? Les versions des plans de pandémie du 01.01.2020 et du 16.03.2020 doivent être rendues accessibles au public.
7. Quelles sont les leçons que le Conseil fédéral a apprises du débâcle de vaccins à la suite de l'apparition de la grippe porcine en 2009 ? En ce temps la Confédération avait acheté 13 millions de doses de vaccins auprès des géants chimiques Novartis et GlaxoSmithKline. De grandes parties de la population n'ont pas cédé à la panique et ont refusé de se faire vacciner. En 2011 la Confédération avait dû détruire des doses de vaccins d'une valeur de 56,4 millions de francs. Quelles étaient les directives que le Conseil fédéral avait édictées

après 2009, afin de ne plus trébucher dans le piège de la panique? De quelle manière ces directives ont-elles été appliquées lors de la « crise du Corona au printemps 2020 »?

8. Comment et à quelles dates l'OFSP et le Conseil fédéral ont-ils eu connaissance du « modèle suédois » (isolation des groupes à risque; responsabilité personnelle des citoyens; mesures minimales de confinement) et ont-ils pondérées et commentées ces connaissances?
9. La Présidente de la Confédération Sommaruga a expliqué à la population que le modèle « isolation des groupes à risque » n'était pas praticable. Cette affirmation doit être justifiée en détails. Des études scientifiques, des plans de stratégie et des mesures soutenant cette thèse doivent être rendus publics de manière complète.
10. Si selon le « modèle de dissémination » un maximum de personnes du groupe non-risque doit être rendu immun contre COVID-19, quel est le sens des masques de protection ?
11. Si en Suisse seulement peu d'enfants vivent ensemble avec leurs grands-parents dans le même appartement, quel est exactement la raison de la fermeture des établissements scolaires?
12. Le pourcentage de la reproduction du COVID-19 est déjà tombé le 19 mars 2020 au-dessous de 1.0. Le caractère menaçant de la diffusion du Corona a déjà disparu depuis plus d'un mois. Pourquoi le Conseil fédéral se laisse-t-il influencer par des craintes virtuelles lors du déconfinement? Pourquoi le Conseil fédéral a-t-il décidé de guider le peuple au moyen de la peur et de la panique au travers la crise Corona ?
13. On constate une tendance de baisse considérable quant à l'hospitalisation de patients du Corona depuis le 30 mars 2020. Pourquoi les infrastructures des hôpitaux n'ont pas été libérées plus tôt pour un fonctionnement normal ? De quelle source provient la crainte que dans un temps minimal un grand nombre d'hospitalisations seront effectuées ?
14. Quels sont les plans de l'OFSP et du Conseil fédéral pour le moment, lorsque la seconde et la troisième vague du Corona arriveront ? A-t-on projeté des nouveaux confinements? Combien d'argent le Conseil fédéral est-il disposé d'investir afin d'amortir le désastre économique? De quelle manière ces plans seront-ils révisés en collaboration avec les dirigeants des partis et avec les personnes responsables de l'économie et de la société civile?
15. Le site web « Swiss National Covid-19 Science Task-Force » convoqué par le Conseil fédéral donne un aperçu sur la composition du « groupe d'experts Economy ». Pourquoi ce groupe d'experts n'est composé que de théoriciens titulaires de diplômes universitaires? Quelles formes institutionnalisées de coopération avec des dirigeants des

secteurs économiques et commerciaux suisses (banques, assurances, SWISSMEM, union cantonale des arts et métiers, commerces de détail, tourisme, hotels & gastronomie, transports, agriculture) existent? Pourquoi la «task-force» n'informe que sur le mandat et l'organisation de son site web, mais non pas sur les étapes du processus et des résultats obtenus? Le Conseil fédéral est prié de rendre public l'activité de la «task-force» dans le sens d'une «Open Government Data-Policy».